



HAL
open science

Les emblèmes régimentaires, un patrimoine militaire... et civil ? L'exemple de la Lorraine

Jean-Christophe Blanchard

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Blanchard. Les emblèmes régimentaires, un patrimoine militaire... et civil ? L'exemple de la Lorraine. 2019. hal-02130852

HAL Id: hal-02130852

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02130852>

Preprint submitted on 27 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES EMBLÈMES RÉGIMENTAIRES, UN PATRIMOINE MILITAIRE... ET CIVIL ? L'EXEMPLE DE LA LORRAINE

Jean-Christophe Blanchard

Docteur en histoire, Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire

Les insignes militaires sont une construction récente mais puisent souvent leurs racines dans une iconographie d'Ancien Régime, ce qui ouvre la possibilité d'une approche féconde pour le médiéviste spécialiste des armoiries, sceaux, monnaies et autres objets emblématisés. L'image passée éclaire l'image présente¹.

Les insignes des régiments de la Lorraine, région particulièrement marquée par les restructurations de l'armée de terre au cours des dernières décennies, sont un champ d'exploration potentiellement fertile. L'historien peut à leur sujet confronter des dossiers d'homologation d'insignes, les observations sur le terrain des unités encore existantes. L'analyse des archives des différents médias locaux éclaire, en outre, les relations passées ou présentes entre la population civile et l'armée. La région Lorraine, terre de frontière, a été profondément marquée par la présence militaire sur son territoire, mais celle-ci s'est notablement restreinte depuis la fin des années 1990. C'est à partir de cet exemple régional que nous tenterons de comprendre comment les emblèmes régimentaires, par nature un patrimoine militaire, peuvent aussi être un patrimoine partagé avec les civils.

En 2018, dix régiments seulement subsistent sur le sol lorrain². S'intéresser à ces régiments nécessite de se pencher sur l'histoire de ceux qui les ont précédés. Ainsi à Metz, le 3^e RH a succédé au 2^e régiment du Génie (2^e RG) et à Épinal, le 1^{er} RTir au 170^e régiment d'Infanterie (170^e RI). Enfin, certains régiments, qui furent étroitement mêlés à leur ville de garnison, ont simplement disparu sans être remplacés. Il est intéressant de se pencher sur leurs insignes, sur l'histoire que ces objets visuels racontent et la mémoire de cette ancienne présence qu'ils peuvent aujourd'hui perpétuer. Les exemples du 8^e régiment d'Artillerie (8^e RA), présent à Commercy de 1964 à 2013 du 13^e régiment de Dragons Parachutistes (13^e RDP), en garnison à Dieuze de 1963 à 2011, maintenant installé au camp de Souge en Gironde, et celui du 26^e régiment d'Infanterie (26^e RI) de Nancy, dissout en 1997, sont révélateurs des difficultés d'entretenir la mémoire d'un régiment dans une localité et d'en conserver le souvenir³.

¹ Nous abordons également cette question en tant qu'historien sensible aux questions militaires, qui, appelé, servit dix mois sous les drapeaux dans le même régiment que son père et que son grand-père, poursuivant ainsi une certaine continuité de la mémoire familiale masculine.

² Il s'agit, dans l'ordre chronologique de leur installation dans leur casernement actuel des 516^e régiment du Train à Toul (installé en 1964, désormais 516^e RT), 1^{er} régiment d'Infanterie à Sarrebourg (1968, 1^{er} RI), 1^{er} régiment d'Hélicoptères de combat à Phalsbourg (1977, 1^{er} RHC), 3^e régiment d'Hélicoptères de combat à Étain (1977, 3^e RHC), 40^e régiment de Transmissions à Thionville (1984, 40^e RT), 53^e régiment de Transmissions à Lunéville (1993, 53^e RT), 1^{er} régiment de Tirailleurs à Épinal (1994, 1^{er} RTir), 1^{er} régiment de Chasseurs à cheval à Verdun (1998, 1^{er} RCC), 16^e bataillon de Tirailleurs à Bitche (2010, 16^e BC) et enfin du 3^e régiment de Hussards à Metz (2011, 3^e RH). Source : URL : <http://armeezne.wixsite.com/metz> (consulté le 08/02/2018).

³ La consultation des dossiers d'homologation des insignes au Service historique de la Défense a été grandement facilitée par Luc Binet, responsable des homologations des insignes pour l'armée de terre, qu'il en soit ici vivement remercié.

Identité régimentaire et composition des insignes

Les traditions de l'armée de terre sont nombreuses, diverses et variées⁴ ; elles sont partagées par l'ensemble de ses composantes, qui ont elles-mêmes les leurs en propre. C'est notamment le cas des régiments dont les hommes ont en commun un drapeau ou étendard, des décorations, une devise, un chant, une mascotte, un insigne (de tradition), etc. Ce sont particulièrement l'étendard (ou drapeau) et l'insigne de tradition qui constituent la véritable identité visuelle des unités. Les drapeaux, composés sur fond de drapeau national, comportent une cravate et un fer de lance qui « symbolisent la Patrie et la personnalité morale de la formation à laquelle ils sont attribués⁵ ». Ce sont des emblèmes de cohésion nationale ; ils affirment l'appartenance du régiment à la nation. Cependant, ils arborent des éléments qui permettent d'identifier le régiment et d'afficher ses décorations, c'est-à-dire le rappel de ses faits d'armes illustres sur le champ de bataille.

Mais le véritable emblème qui symbolise le régiment, c'est « l'insigne de tradition, [qui] marque l'originalité et la personnalité de l'unité⁶ ». C'est donc un emblème d'identification autant que de distinction. Il est partagé seulement par les militaires qui appartiennent à cette unité. Voici les différents critères auxquels il doit répondre selon le *Bulletin officiel des armées* :

« L'insigne de tradition doit être symbolique c'est-à-dire évoquer avec clarté, précision et exactitude les traditions ou, à défaut les caractéristiques majeures de l'unité, sans prétendre y faire entrer des éléments dont un trop grand nombre nuirait à son équilibre artistique. Il est recommandé par ailleurs d'éviter l'utilisation d'éléments à caractère précaire comme le sigle de l'unité, la représentation du matériel en service ou évocation de la garnison, sauf si elle a présenté un intérêt historique marquant pour le corps.

L'insigne de tradition doit être simple, sobre, de bon goût et conserver avant tout un caractère militaire.

L'utilisation des couleurs nationales est interdite sauf pour les insignes des grandes unités de niveau d'armée et corps d'armée ou pour une force d'intervention extérieure⁷. »

Les insignes sont relativement récents dans l'histoire militaire puisque le plus ancien date de la Première Guerre mondiale. Ces petits objets entretiennent néanmoins des liens étroits avec le passé⁸. En effet, s'ils doivent traduire *a minima* « les caractéristiques majeures de l'unité », pour reprendre le texte précité, ils doivent surtout « évoquer avec clarté, précision et exactitude les traditions ». Ces dernières ont un rapport étroit avec l'histoire du régiment. Les « caractéristiques majeures de l'unité » peuvent être représentées par une symbolique proprement militaire. Les traditions sont, quant à elles, souvent rappelées par le biais d'images puisées à des sources variées qui font allusion à des événements marquants du passé du régiment et/ou par le recours à des éléments héraldiques. On essaie systématiquement d'ancrer le régiment par les insignes qui le représentent et le symbolisent dans l'histoire afin d'en garder

⁴ DURAND Nathalie, « Les traditions de l'armée de terre. Armes et esprit de corps », *Terre Information Magazine*, n° 192, mars 2008, cahier détachable ; LEMANS Constance, MAJOLET Christine, MORICEAU Lucie, *Les traditions militaires : florilège*, 2011, URL : <http://archives.ecpad.fr/wp-content/uploads/2011/07/Dossier-Traditions.pdf> (consulté le 08 février 2018).

⁵ URL : <https://www.defense.gouv.fr/marine/patrimoine/traditions/drapeaux/les-drapeaux> (consulté le 08 février 2018).

⁶ Traditions des Insignes. Réglementation – Description – Fonctions : BOC/PP - 5 Août 1985, n° 32, article 1.

⁷ *Ibid.*, article 3.1.

⁸ Il s'agit de celui du 31^e RI, daté de 1917. GUARRY Jean-Pierre, *L'infanterie métropolitaine. Insignes distinctifs 1918-1948*, Brive-la-Gaillarde, Imprimerie Georges Lachaise, 1999, p. 47.

le souvenir ; la gloire des anciens rejailit sur les contemporains et les encourage à suivre un exemple vertueux érigé en modèle⁹.

En ce qui concerne les symboles militaires, ils apparaissent sur les insignes de neuf des dix régiments effectivement présents sur le sol lorrain en 2018. On trouve le tau bleu des transmissions (40^e RT¹⁰ et 53^e RT¹¹), le cor des chasseurs (1^{er} RCC¹² et 16^e BC¹³), la roue dentée des troupes motorisées (16^e BC¹⁴, 516^e RT¹⁵), les ailes de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT) (1^{er} RHC¹⁶ et 3^e RHC¹⁷) et le croissant des tirailleurs (1^{er} RTir¹⁸). Ces éléments sont combinés à une iconographie représentative du passé prestigieux du régiment et/ou à des éléments héraldiques.

Les images non héraldiques sont présentes sur trois des dix insignes des régiments envisagés ; elles peuvent renvoyer aux « caractéristiques majeures de l'unité », telles que ses missions, ou aux traditions et à l'histoire plus ou moins récente du régiment : batailles, campagnes ou théâtres d'opérations où il s'est particulièrement illustré. Le souvenir des guerres coloniales est souvent évoqué parmi ces images¹⁹.

Ainsi, le 170^e RI d'Épinal, héritier des traditions du 7^e régiment de Tirailleurs algériens, devenait en 1994 le 1^{er} RTir et reprenait l'insigne du 1^{er} régiment de Tirailleurs algériens (1856-1964) : un croissant d'argent dans lequel on lit la devise écrite en arabe « Premier toujours premier », surmonté d'une main de Fatma où s'insère le chiffre 1. Cet insigne était alors augmenté d'une étoile verte à cinq branches posée sur la main de Fatma et, sur le croissant, d'une hirondelle tenant en son bec deux tibias en sautoir. L'étoile, directement tirée de la symbolique musulmane (elle représente les cinq piliers de l'islam) promeut l'héritage des tirailleurs marocains ; l'hirondelle évoque aussi bien le 170^e RI, dont elle était l'emblème, que le 1^{er} régiment de Tirailleurs marocains qui portait une hirondelle tenant en son bec deux tibias en sautoir, en souvenir du surnom d' « hirondelles de la mort » donné par les Allemands lors

⁹ LEMANS Constance, MAJOLET Christine, MORICEAU Lucie, *Les traditions militaires, op. cit.*, pp. 17-22 ; URL : <http://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/chacun-sa-pucelle> (consulté le 08 février 2018).

¹⁰ Dossiers d'homologation G 2247 (13 avril 1970). PRADIER Jean-Claude, *Historiques et insignes des transmissions 1900-2005*, Castanet, Éditions CFA, 2006, pp. 162, 164 et 170-171.

¹¹ Dossiers d'homologation G 4022 (26 mars 1993). PRADIER Jean-Claude, *op. cit.*, pp. 172, 174 et 182-183.

¹² Dossiers d'homologation G 2234 (2 février 1970). MEYNIEL Jacques, VALETTE René-Louis, « Les insignes de l'Arme Blindée Cavalerie, troisième fascicule, Les chasseurs à cheval », *Symboles et traditions*, s. d., pp. 13-14 ; *Les chasseurs de Lorraine. L'esprit cavalier*, 1^{er}-2^e régiment de chasseurs, Verdun, 2001, pp. 8-9 ; JEHAN Roland, LECCE Jean-Philippe, *Encyclopédie des Insignes de l'Arme Blindée Cavalerie*, t. II, *Les chasseurs à cheval*, Le Coudray-Macouard, Cheminements Éditions, 2008, pp. 54-91.

¹³ Dossiers d'homologation G 1165 (18 mars 1955). DESJARDINS Dominique, « Les insignes de chasseurs », *Symboles et traditions*, n^o spécial, 1980-1981, pp. 41-42, pl. IV.

¹⁴ Dossiers d'homologation, cf. note précédente.

¹⁵ Dossiers d'homologation G 4079 (16 septembre 1993). HUYON Alain, MOUROT Jean-Claude, *Insignes de tradition des formations du train. Des origines à nos jours, homologués et non homologués*, Vincennes, 1988, pp. 162.

¹⁶ Dossiers d'homologation G 2265 (03 décembre 1970). MALCROS Christian, *Les insignes de l'ALAT*, Vincennes, 1991, pp. 158-159 et 212-213.

¹⁷ Dossiers d'homologation G 3409 (30 janvier 1987). MALCROS Christian, *Les insignes de l'ALAT, op. cit.*, pp. 216-217, 72-73, 165.

¹⁸ Dossier d'homologation G 4158 (14/04/1994).

¹⁹ Le souvenir du Premier Empire, plus éloigné dans le temps et moins conforme à l'idéal républicain, est tout de même présent dans les insignes. Ainsi, le 8^e régiment d'Artillerie, un temps caserné à Nancy après la Seconde Guerre mondiale, puis à Commercy de 1964 à 2013, qui s'illustra à Austerlitz en 1805, a pour emblème le soleil dit « d'Austerlitz » [dossiers d'homologation G 3338 (22 janvier 1986)]. LETRAIT Charles, *L'artillerie française et ses insignes*, t. I, Toulouse, 1978, pp. 31-32 ; MENU Lucien, *Recueil des insignes de l'artillerie française*, t. I, Valenciennes, 2013, p. 10.

de la Première Guerre mondiale²⁰. De même, une carte de l'Indochine française est visible sur l'insigne du 516^e RT qui s'y est particulièrement illustré²¹. L'insigne du 53^e RT, issu de la 3^e division d'Infanterie algérienne, porte celui de cette dernière : la « Victoire de Constantine », ville où elle a été créée en 1943, devant trois croissants, un bleu, un blanc, un rouge. L'éclair, le poteau et les fils électriques sont, comme le tau, une allusion à la mission du régiment. Enfin la carte de l'Italie et les chiffres 83/84 rappellent le comportement exemplaire de la compagnie 83/84 lors de la campagne d'Italie en 1944²².

Sur les dix régiments observés, sept possèdent un insigne avec des armoiries représentées en tout ou partie. Il convient d'emblée de remarquer que l'héraldique a également influencé la forme des insignes qui sont souvent scutiformes, même quand leur contenu n'est pas héraldique. Les armoiries, combinées avec d'autres images, peuvent avoir pour but d'intégrer l'unité dans sa filiation. Ainsi le 1^{er} RCC, présent à Verdun depuis 2009, porte les armoiries de Bourbon-Conti (d'azur à trois fleurs de lis d'or, au bâton péri en bande de gueules, à la bordure du même) et les armoiries de Haute-Alsace (de gueules à la bande d'or accompagnée de six couronnes du même, trois en chef et trois renversées en pointe) car il « descend » du régiment d'Humières cavalerie (1666), renommé Conti cavalerie (1733), puis régiment des Chasseurs d'Alsace (1788)²³. L'insigne du 3^e RH, en garnison à Metz depuis 2011, porte les armoiries de la famille hongroise Esterházy (d'azur à un griffon d'or, tenant de sa patte dextre un sabre d'argent, et de sa senestre une branche de trois roses de gueules boutonnées d'or) car il a été créé en 1764 par Valentin Ladislas Esterházy²⁴.

Dans ces deux cas, les armoiries inscrivent le régiment dans un temps relativement long qui transcende les périodes historiques et suggèrent une continuité du fait militaire entre l'Ancien Régime monarchique et le monde contemporain républicain.

L'héraldique municipale peut également inscrire le régiment dans la longue durée en indiquant les différents lieux de garnison occupés au fil du temps ou, au contraire, marquer un établissement récent. Il semble, dans ce dernier cas, que le recours à un emblème héraldique a pour but de donner l'illusion d'une épaisseur historique à ces unités, par le truchement d'une image souvent liée dans l'imaginaire actuel au monde féodal et à l'Ancien Régime.

L'insigne du 1^{er} RI, le plus ancien régiment de France (1477), implanté à Sarrebourg depuis 1968, porte une croix blanche sur un fond rouge qui fait écho au drapeau du régiment de Picardie de 1588 à 1780 ; mais ces éléments, bien que placés dans un écu, ne sont pas héraldiques. En revanche l'écusson posé sur la croix rappelle celui de la ville de Cambrai (d'or à l'aigle bicéphale, becquée et membrée de gueules, chargée en cœur d'un écu d'or à trois lions d'azur) où le régiment tint longtemps garnison²⁵. Le choix de cet insigne, antérieur à l'arrivée du 1^{er} RI à Sarrebourg (le régiment était alors à Bitche), fut l'objet d'échanges argumentés entre son chef de corps et ce qui s'appelait alors le Service historique de l'Armée. C'est à la requête de l'Amicale des anciens du 1^{er} RIM, la « Fleurus », que le colonel Granotier proposa de changer l'insigne de son régiment sur lequel figurait alors un lion à demi couché tenant les

²⁰ Dossiers d'homologation du 170^e RI : G 2035 (26 octobre 1964), du 1^{er} RTA : H 284 (29 octobre 1947) et du 1^{er} RTM : H 137 (11 septembre 1946). GUARRY Jean-Pierre, *op. cit.*, 1999, p. 124 ; SIMON J., « Les insignes de l'infanterie d'Afrique 1830-1962 », *Symboles et traditions*, n° spécial, 1979, p. 13, 19, 39 et pp. 52-53.

²¹ Dossier d'homologation G 4079 (16 septembre 1993).

²² Cf. note 9.

²³ Cf. note 11. Il convient de noter que le 1^{er} RCC a remplacé le 151^e régiment d'Infanterie qui portait sur son insigne les armoiries de la ville de Verdun (dossier d'homologation H 117 [1945]) ; GUARRY Jean-Pierre, *op. cit.*, pp. 109-110.

²⁴ Dossier d'homologation H 170 (1947). Le dossier a été perdu en 1999. Il est constitué de photocopies d'ouvrages, dont celles de celui de MIRLIER Jacques, *Les insignes officiels de l'armée de terre*, chez IDM, 1986, p. 68 et d'un extrait de la revue *Militaria*, n° 101 (décembre 1993), p. 58. Voir aussi : SICARD Jacques, « Les insignes de l'Arme Blindée Cavalerie, premier fascicule, Les hussards », *Symboles et traditions*, s. d., pp. 12-13.

²⁵ Dossier d'homologation G 2118 (27 janvier 1967). Sur le premier insigne du 1^{er} RI, GUARRY Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 30.

armoiries de la Picardie (écartelé, aux 1 et 4 : d'azur à trois fleurs de lis d'or ; aux 2 et 3 : d'argent à trois lionceaux de gueules), confondues par le chef de corps avec celles de la ville Amiens (lettre du 14 octobre 1966). Dans une deuxième lettre, datée du 19 octobre de la même année, Granotier propose d'introduire l'aigle bicéphale de Cambrai, « puisque Cambrai est la ville de Tradition du Régiment ». Le général de Cossé-Brissac, chef du Service historique de l'Armée, répond le 21 novembre et suggère que « l'aigle bicéphale des armes de Cambrai rappelle peut-être trop les armes de la double monarchie austro-hongroise. Le lion des Flandres serait sans doute préférable. Il aurait de plus l'avantage d'évoquer quelque peu l'ancien insigne. » Trois projets sont proposés, dont l'un avec le lion, mais la possibilité de l'aigle bicéphale, de sable (noir) ou bien d'or (jaune) n'est pas exclue. Pour Granotier (lettre du 7 janvier 1967), le lion quoique « plus esthétique et très symbolique de puissance et de solidité, n'est rattaché ni au passé du 1^{er} RIM, ni à la Picardie. C'est le lion des Flandres... ». L'aigle de Cambrai est, à ses yeux et à ceux de la « Fleurus », bien plus associé au passé du régiment. Quant à l'allusion possible à la monarchie austro-hongroise, le colonel rappelle que « le 1^{er} RI ayant participé à la lutte contre les Impériaux du XV^e au XVIII^e siècle, et aux victoires de Fleurus, Messkirch, Riberach et Wagram, n'éprouve guère de complexe vis-à-vis de la double monarchie ». L'insigne tel qu'il est actuellement porté est homologué le 27 janvier 1967.

L'insigne du 16^e BC, cantonné à Bitche depuis 2010, retrace une partie du parcours géographique de l'unité. Le lion de la Flandre rappelle son stationnement à Lille de 1877 à 1913 et l'écu parti d'argent et de sable de la ville de Metz, les années passées dans cette ville de 1919 à 1931²⁶.

L'insigne du 40^e RT, établi à Thionville depuis 1984, est inspiré des armoiries de la ville allemande de Neustadt an der Weinstraße (de sable au lion d'or armé, lampassé et couronné de gueules) où le régiment s'installa de 1969 à 1973²⁷. Le régiment a obtenu, le 26 juillet 2001, l'autorisation de porter l'insigne homologué sous le numéro G 2247 à la place de G 2756, homologué le 13 décembre 1979. La devise « Qui me regarde s'incline » faisait ainsi son retour tel qu'elle apparaissait sur l'insigne G 2247 homologué le 13 avril 1970. L'adoption de ce dernier avait été l'objet de débats entre le chef de corps, le lieutenant-colonel Lair, et le Bureau d'études et d'homologation de la symbolique militaire, suite à la demande adressée le 5 janvier 1970. Dans cette dernière, une notice succincte concernant le projet d'insigne du 40^e RT, on apprend que le projet « a été établi en tenant compte de l'implantation géographique du régiment, l'écu de la ville de Neustadt où ce dernier est implanté portant un lion d'or debout. » La réponse du Service historique, datée du 29 janvier 1970, est négative. Outre l'aspect « trop chargé » de l'insigne, il est signalé que « la solution consistant à faire figurer les armes d'une ville de garnison sur un insigne de corps n'apparaît pas souhaitable, les garnisons, surtout aux FFA (Forces Françaises en Allemagne), pouvant n'être que temporaires ». Les discussions se poursuivent et le 4 mars 1970, Lair demande par écrit que des modifications soient apportées. Dans ce courrier, les lions tendent maintenant à symboliser « la force et le courage » et si les lions :

« étaient, dans [la] correspondance du 5 janvier 1970, cités comme se référant au lion couché sur l'écu de la ville de Neustadt, c'était dans le seul but de renforcer leur justification. Mais cette comparaison, où apparaît "l'attache géographique" actuelle du corps, peut être négligée, car il existe de profondes différences de forme et d'allure entre les lions du projet et le lion de Neustadt²⁸ ».

²⁶ Cf. note 14.

²⁷ Cf. note 10.

²⁸ Le lion couché était « debout » dans la correspondance du 5 janvier 1970.

Le 18 mars 1970, le Service historique de l'armée propose deux maquettes (elles ne sont pas conservées dans le dossier d'homologation). L'air valide la maquette n° 2 le 13 mars 1970, non sans avoir une dernière exigence : il souhaite que « les queues des lions soient représentées entières, autrement que par un simple losange, que les lions soient dentés et lampassés comme il est de coutume pour les animaux non frappés de bâtardise ». Il s'agit bien de donner la meilleure image possible du régiment !

Le 1^{er} RHC, qui a succédé au Groupe d'aviation légère du 1^{er} corps d'armée créé à Phalsbourg en 1969, utilise le même insigne que celui homologué pour ce dernier en 1970²⁹. Il est orné des armoiries de la ville de Phalsbourg (parti, au 1 : de sable à la croix d'argent ; au 2 : d'azur à la fleur de lis d'or). En 1987, le 3^e RHC, à Étain depuis 1977, change d'insigne suite à la fin de son appartenance à la 1^{ère} armée³⁰. Il porte désormais les armoiries de la ville d'Étain (d'or à trois pots d'argent).

Bien que parfois déconseillées, les armoiries urbaines sont donc souvent mises à l'honneur parce qu'elles ancrent le régiment dans ses traditions, dans son histoire ; une histoire liée à des lieux emblématiques : celui de sa création ou celui d'une garnison particulièrement importante.

Manifestations symboliques des liens unissant régiment et ville de garnison

Ce lien unissant un régiment et sa ville de garnison, et parfois ville de tradition, est fort. Il suppose un attachement réciproque des militaires et de la population civile, qui se manifeste notamment au moment des cérémonies nationales ; le défilé des troupes cantonnées dans la ville pouvant marquer un temps fort de communion entre civils et militaires. Du point de vue symbolique, ce lien peut être marqué par la reproduction des armoiries urbaines dans l'insigne. Mais la mobilité des régiments ou leur dissolution le brisent parfois.

Ainsi, le 2^e RG, implanté à Metz, portait les armoiries de cette ville, ainsi que le chardon et la croix de Lorraine³¹. Lors de sa dissolution en 2010, Dominique Gros, maire de Metz, s'exprimait ainsi :

« Ce régiment effectivement porte les insignes [les armoiries] de la ville de Metz qui sont derrière moi, qui flottent là sur l'hôtel de ville, et porte la croix de Lorraine. Donc c'était le régiment de tradition de la ville de Metz. Et ce n'est pas sans une certaine tristesse que je le vois partir³²... »

Cependant la vocation militaire de la cité messine est demeurée avec l'implantation du 3^e régiment de Hussards en 2011 qui la réaffirma. Lors des cérémonies du 250^e anniversaire du régiment, en 2014, le colonel Cyril Bourdeau de Fontenay, alors Maître de Camp, évoquait dans son ordre du jour le rétablissement à Metz du régiment comme « un retour aux sources, car [...] il a été créé en Moselle, il s'est appelé Hussards de la Moselle sous la Restauration après l'Empire et à de nombreuses reprises il s'est illustré lors de batailles en Moselle³³ ». Contrairement à l'insigne du 2^e régiment de Génie, celui du 3^e régiment de Hussards n'affiche pas de liens avec la ville de Metz ; la volonté d'ancrer le régiment dans sa nouvelle ville de

²⁹ Cf. note 16.

³⁰ Cf. note 17.

³¹ Dossier d'homologation H 130 (1947). Ce dossier est réduit à la portion congrue. Voir aussi DUPIRE Jacques, *Les insignes du génie*, 2 vol., Vincennes, SHAT, 1986, t. II, p. 12-13.

³² URL : <https://www.youtube.com/watch?v=DfkUbsr3kyo&feature=youtu.be> (consulté le 08/02/2018).

³³ URL : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/2014/02/12/les-250-ans-du-3eme-regiment-de-hussards-de-metz-413873.html> (consulté le 08/02/2018).

garnison s'exprime ici par la voix de son chef de corps qui en appelle au passé mosellan du 3^e RH, né à Phalsbourg en 1764.

Il est un autre exemple de parfaite intégration d'un régiment exogène, il s'agit de celui du 1^{er} RTir qui remplaça à Épinal en 1994 le 170^e RI, présent dans cette ville depuis 1964. Ce changement de nom fut obtenu du ministre de la Défense, François Léotard, par Philippe Séguin, maire de la ville de 1983 à 1997. Philippe Séguin souhaitait ainsi rendre hommage à son père Robert, mort au combat en 1944 alors qu'il était aspirant au 1^{er} régiment de Tirailleurs tunisiens. Cet hommage permettait au maire d'Épinal d'introduire dans sa ville un régiment aux traditions marquées et remarquables : la *nouba*, les tenues de traditions nord-africaines et « Messaoud », le nom donné au bélier mascotte du régiment. Messaoud V (donc cinquième du nom) était d'ailleurs présent sur les Champs-Élysées lors du défilé du 14 juillet 2017 où il suscita la curiosité des journalistes. Ce fut l'occasion pour le lieutenant-colonel Leprêtre de réaffirmer l'importance de la mascotte qui « bien plus qu'un élément de folklore est (...) un élément d'identité », celle de tous les tirailleurs³⁴. Et comme tous les tirailleurs, Messaoud porte l'insigne de son régiment dans une forme de mise en abyme symbolique. La présence du 1^{er} TIR sur les Champs-Élysées a été ressentie avec fierté par les Spinaliens et plus généralement par tous les Vosgiens³⁵.

Metz, après avoir vu disparaître son régiment de tradition, retissa des liens avec l'unité qui s'y substitua. Tel n'est pas le cas de la ville de Commercy où la dissolution du 8^e régiment d'Artillerie, en 2013, a laissé un grand vide. Présent dans cette ville depuis 1964, le 8^e RA était porteur d'une longue et prestigieuse tradition. Il s'était illustré à Austerlitz en 1805 et portait pour emblème le soleil dit « d'Austerlitz³⁶ ». Sa disparition était alors ressentie avec beaucoup d'émotion et d'amertume, comme en témoigne l'interview télévisée de 2013 de Bernard Muller, alors maire de la ville. Il y affirmait malgré tout que le 8^e RA continuerait de vivre dans le cœur des Commerciens. Même constat, pour le lieutenant-colonel Arnaud Riche selon qui le soleil d'Austerlitz s'éclipse mais « ne disparaîtra jamais, [il] accompagnera [ses] grognards dans leur future affectation pour apporter à ces régiments un petit rayon de soleil³⁷ ». Il n'en est pas moins vrai que le 8^e RA avait cessé d'exister. Un plan de relance économique a été mis en place pour pallier la difficile situation dans laquelle se trouvait la ville suite au départ du 8^e RA et un nouveau soleil éclaire donc Commercy³⁸. Mais combien de temps les Commerciens se souviendront que le 8^e RA fut en garnison dans leur ville de 1964 à 2013 ? Car, en avril 2017, l'étendard du régiment a fait son retour à Vandœuvre-lès-Nancy au quartier Drouot où il fut jadis stationné et où le Groupement de recrutement et de sélection Nord-Est souhaite entretenir son souvenir³⁹. La ville de Commercy a, quant à elle, perdu ses traditions de ville de garnison.

³⁴ URL : <http://www.lci.fr/14-juillet/video-14-juillet-mais-qui-est-messaoud-le-belier-qui-a-defile-ce-matin-sur-les-champs-elysees-2058538.html> (consulté le 08/02/2018) ; URL : http://www.huffingtonpost.fr/2017/07/14/14-juillet-pourquoi-le-1er-regiment-de-tirailleurs-defile-avec-un-belier_a_23029476/ (consulté le 08/02/2018).

³⁵ URL : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/vosges/epinal/epinal-1er-regiment-tirailleurs-participera-au-defile-du-14-juillet-1293819.html> (consulté le 08/02/2018) ; URL : <http://www.vosgesmatin.fr/edition-d-epinal/2017/07/14/les-tirailleurs-d-epinal-sur-les-champs-elysees> (consulté le 08/02/2018).

³⁶ Cf. note 19.

³⁷ URL : https://www.youtube.com/watch?v=0k93_TG0WIM (consulté le 08/02/2018). On peut également lire l'article de *L'Est républicain* du 25 juin 2013, URL : <http://www.estrepublicain.fr/actualite/2013/06/25/ceremonie-de-dissolution-du-8-ra-a-commercy?image=f0a924d1-dabc-43dd-83db-b272deb4cefd> (consulté le 08/02/2018).

³⁸ URL : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Dossiers/La-Meuse/La-relance-economique-de-Commercy> (consulté le 08/02/2018).

³⁹ URL : <http://fna.artillerie.asso.fr/garde-de-l-etendard-du-8-r-a-au-grs-ne-157> (consulté le 08/02/2018) ; *L'Est républicain*, 7 juillet 2017.

La question de la mémoire

Ces différents exemples montrent bien les liens qui unissent une ville et un régiment dans une histoire commune et partagée. Ces liens peuvent se révéler par l'identification à un même emblème (les armoiries de la ville) et conduire à ce que le régiment hôte devienne lui-même un symbole de la ville qui l'adopte. Le 2^e RG était ainsi indissociablement « le régiment de Metz » pour les habitants de la ville et du département. Mais ce type de mécanisme de jeu d'images en miroir n'est pas unique. Dès qu'une ville accueille un régiment, les destinées de l'une et de l'autre se mêlent et le même phénomène d'osmose peut se produire sans se traduire emblématiquement. Le 1^{er} RTir ne partage pas d'emblème avec la ville d'Epinal, il est pourtant sans conteste un représentant de cette dernière. Dans un cas comme dans l'autre, cette relation chargée d'émotion, voire d'affection, témoigne du dialogue noué entre un régiment enraciné dans sa ville d'adoption et, plus largement, entre l'armée et la population civile. Mais les déplacements ou les dissolutions peuvent rompre ce dialogue de proximité. C'est alors qu'un travail de mémoire doit se faire afin de conserver le souvenir des échanges d'un régiment et d'une ville pour ne pas casser davantage les liens qui doivent unir civils et militaires dans un temps où la disparition de la conscription les a déjà beaucoup distendus.

Deux exemples lorrains montreront que ce travail de mémoire est nécessaire et qu'il doit être développé. Le cas du 13^e RDP de Dieuze d'abord. Il s'est installé dans cette ville en 1963 et l'a quittée en 2011 pour s'installer au camp de Souge, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut. L'implantation de ce régiment à Dieuze, relativement récente, n'apparaît pas dans son insigne qui met en avant son passé impérial (aigle, soleil d'Austerlitz) et ses relations privilégiées avec l'impératrice Eugénie (chiffre formé de deux E enlacés)⁴⁰. Il n'empêche que le régiment était devenu emblématique de la ville de Dieuze et son départ fut vécu comme une véritable catastrophe par les habitants. Un désastre économique bien sûr, mais pas seulement. Une commerçante de la ville, interrogée en 2011 sur le départ du « 13 », affirmait qu'une partie de l'identité de la ville s'évanouissait⁴¹. On faisait alors graver des insignes où, sur une carte de la Lorraine, étaient représentés l'insigne du régiment et les armoiries de la ville, accompagnés de l'inscription : « 13^e R.D.P. parti mais toujours présent dans les cœurs... 1963-2011 ». Mais que reste-t-il aujourd'hui de ce souvenir ?

Au centre-ville, une majorité des habitants ignorent désormais la localisation de la plaque commémorative offerte par le 13^e RDP (« Le 13^e Régiment de Dragons Parachutistes à la ville de Dieuze 1963-2011 ») à la municipalité. Pourtant, logiquement, elle fut placée sur l'enceinte militaire où était cantonné le régiment, sous une représentation de son insigne. Bien sûr, une enquête plus vaste devrait être menée avant de conclure à l'amnésie rapide des habitants de la ville mais concrètement, à part un monument situé en périphérie et une « rue de la Princesse-Alix-Napoléon », marraine du régiment depuis 1959, il ne reste plus beaucoup de traces des liens qui l'unirent à la ville.

Que dire du 26^e régiment d'Infanterie (26^e RI), le régiment de tradition de la ville de Nancy, dissout sous la forme de son dernier avatar, le Centre d'entraînement commando-26^e RI, à Pont-Saint-Vincent, en 1997, dont la salle d'honneur un temps transférée à la caserne Verneau, rue du Sergent-Blandan à Nancy, est actuellement dans des cartons. Cette unité, qui portait entre autre pour emblème la croix de Lorraine et le chardon des armoiries de Nancy, a été cantonnée dans plusieurs quartiers de la ville ou dans sa proche banlieue. L'histoire de son insigne peut être reconstituée grâce à son dossier d'homologation. Le 29 janvier 1962, après avoir vainement recherché le dossier d'homologation de l'insigne de son régiment et n'ayant trouvé que les dates de création et de modification par le colonel Boissau en 1934 et par le

⁴⁰ Dossiers d'homologation G 983 (24 janvier 1953). SICARD Jacques, « Les insignes de l'Arme Blindée Cavalerie, quatrième fascicule, Les dragons », *Symboles et traditions*, s. d., p. 27.

⁴¹ *Le Républicain Lorrain*, 18 juin 2011.

colonel Braun en 1937, le colonel Prunier Duparge s'adresse au Service historique de l'Armée. On s'y rend alors compte que trois fiches documentaires concernent trois modèles différents, mais qu'aucun d'entre eux n'a été homologué, il conviendrait donc de le faire (lettre du 1^{er} février 1962). On apprend plus particulièrement dans ce courrier que l'insigne a été créé en 1935 par le général Boisseau qui était alors colonel et que le dessinateur fut Jules Marchandea, ancien du 26^e RI et joaillier à Nancy. Concernant la symbolique de l'insigne, il est dit que « l'étoile a été adoptée au cours de la grande guerre comme marque des équipages du 26^e par le colonel Salles. Le chardon et la croix de Lorraine rappellent la garnison de Nancy. La fourragère rouge du 26^e a récompensé les 6 palmes gagnées de 1914 à 18 par ce régiment l'un des plus glorieux de l'armée ». Le 24 février 1962, Prunier Duparge demande l'homologation du modèle n° 2 qui est alors celui porté ; il précise que « l'insigne créé par le général Boisseau a été retouché quelques années après par Monsieur Marchandea suivant les instructions données par le général Braun, alors colonel commandant le régiment. C'est cet insigne qui a été repris après 1945 et qui est toujours l'insigne du régiment ». L'insigne est homologué le 18 mars 1962⁴². En 1977, le Centre d'entraînement commando n° 8 de Pont-Saint-Vincent reprend les traditions du 26^e RI et son chef de corps, le lieutenant-colonel Pauvert, souhaite un nouvel insigne, comme il l'exprime par courrier le 1^{er} juillet 1977. Le dossier de demande d'homologation, parfaitement renseigné et justifié, est adopté dès le 12 juillet (G 2548). On y retrouve notamment les fiches concernant les modèles de 1935 et de 1937. Le premier fut dessiné et exécuté par Jules Marchandot (sic), ancien du régiment de 14-18, joaillier au 89, Grande-rue à Nancy. Il fut remis pour la première fois par le général Boisseau en avril 1935. La fiche précise les raisons du choix de l'étoile par le colonel Salles, il s'agit de l'étoile de Bethleem (rappel supposé de la campagne d'Algérie où le « 26^e » s'était distingué). Le second utilisé dès 1937, fut homologué en 1951 sous le n° H 279. Cette information paraît omise dans le dossier d'homologation de 1962. On retrouve bien-sûr sur cet insigne la croix de Lorraine et le chardon, emblèmes de cette province, dont la devise est « Qui s'y frotte, s'y pique » et l'inscription « Nancy ». Le régiment, alors cantonné à Périgueux et Bergerac, tenait à signaler ses liens historiques avec la cité septentrionale.

Le 26^e RI a effectivement laissé son empreinte dans la ville de Nancy⁴³. La caserne-Thiry (1873-1939) jouxte le boulevard du 26^e Régiment-d'Infanterie. La caserne-Blandan (1945-1955) est située rue du Sergent-Blandan. Cette dénomination et une statue rendent hommage au héros éponyme, soldat du 26^e RI, tombé à Boufarik en 1842. Notons que l'avant-dernier cantonnement du régiment au quartier Drouot à Vandœuvre-lès-Nancy (1963-1971), situé sur la rue du 8^e Régiment d'Artillerie, n'a pas laissé de souvenir particulier. La mémoire du passé de ce régiment de Nancy est cultivée par l'association *Groupe Blandan – Les gars du 26*, composée d'anciens, forcément de moins en moins nombreux.

**

⁴² Dossiers d'homologation G 1861 (18 mars 1962) et G 2548 (12 juillet 1977). GUARRY Jean-Pierre, *L'infanterie métropolitaine. Insignes distinctifs 1918-1948*, op. cit., p. 42.

⁴³ Sur les liens entre le 26^e RI et la ville de Nancy, GEOFFROY Pierre, *Qui s'y frotte s'y pique, 1585-1967. Naissance et vie du 26^e Régiment d'Infanterie*, Nancy, Imprimerie Lemoy, 1967, pp. 369-377.

Les insignes régimentaires constituent un patrimoine emblématique militaire de premier plan qui doit être préservé, inventorié, étudié et partagé. L'étude présentée ici est géographiquement et chronologiquement très limitée et devrait être menée de manière bien plus ample afin d'appréhender et de révéler cet énorme patrimoine dans son ensemble. Les insignes, collectionnés par de nombreux amateurs, sont déjà bien connus grâce à diverses publications qui leur sont consacrées, dont certaines ont été référencées dans ces pages. Malgré tout, l'enregistrement d'une telle masse d'informations, qui dépasse le seul cadre de l'armée de Terre, gagnerait sans doute à être intégré dans une base de données pour mieux les gérer.

En attendant, ce patrimoine, commun aux militaires et aux civils, illustre souvent les liens entre une ville et un régiment et rappelle donc aussi la cohabitation entre monde civil et monde militaire au sein de la Nation. Les insignes condensent l'histoire du régiment et en conservent la mémoire. Évidemment, cette histoire est militaire mais pas seulement. Elle s'inscrit de manière plus large dans l'histoire nationale, voire internationale. Dans un temps où la fin de la conscription (1997), les différentes réformes et restructurations de l'armée, les déplacements et dissolutions de régiments qu'elles ont provoqués, ont distendu les liens entre monde civil et militaire. Il semble urgent de retisser les fils qui doivent unir ces deux communautés, notamment par la médiation de l'image, de l'emblème et du symbole. Cette hypothèse de la distanciation devrait être étayée par un travail sociologique bien plus ample que cette observation très limitée. Il conviendrait notamment de réfléchir à la cohabitation civils/militaires induite au cœur des villes par l'opération Sentinelle depuis janvier 2015. Le projet de service national universel du président de la République Emmanuel Macron remet également la coexistence entre l'armée et la population civile au cœur des débats. L'historien a un rôle important à jouer afin d'aider à l'étude d'une sémiologie militaire complexe qui dit tant du passé commun et pourrait contribuer à une meilleure communication entre militaires et civils dans la République.